



ARTFEU- Etat de l'art sur les ignifuges d'aujourd'hui et de demain

Le but de cette étude est de décrire le contexte relatif au domaine de l'ignifugation du bois et des matériaux à base de bois, en décrivant toutes les spécificités relatives à ce domaine : cadre réglementaire et normatif de la sécurité incendie et des produits d'ignifugation, description des produits et procédés de traitements utilisés actuellement sur le marché et ceux en cours de développement. Ceci afin de donner les clés aux industriels pour mieux comprendre les enjeux actuels et à venir.

Une veille sur la réglementation incendie a été effectuée, avec des indications concernant les différents textes actuellement en cours de révision. Les différentes classifications et les essais à réaliser pour y répondre sont également décrits dans ce rapport. Un focus sur les modifications à venir de la norme NF EN 16755 sur la durabilité de la performance des bois ignifugés a été intégré.

Une veille sur les contraintes/exigences réglementaires sur les produits ignifuges a été faite, de même que sur les usines utilisant ces produits.

Les différents produits d'ignifugation et procédés d'ignifugation utilisés actuellement sur le marché ont été décrits. Des traitements de surface, dans la masse ou en autoclave existent et permettent d'obtenir les différents niveaux de performances requis. Il existe de nombreux fabricants sur le marché. Les formulations utilisées sont généralement composées d'un mélange de plusieurs ignifuges ce qui permet de combiner différentes stratégies de lutte contre les flammes afin d'obtenir une meilleure efficacité.

De nouvelles molécules, notamment biosourcées, ont été identifiées, les différentes études sont issues majoritairement de travaux académiques.

Les problématiques liées à la fin de vie des bois et matériaux à base de bois ignifugés (REP PMCB) ont également été discuté dans cette étude.

Une veille sur les performances de durabilité de la réaction au feu et sur la durée de vie des produits ignifuges (lessivabilité/lixiviation notamment) a été effectuée et s'est avérée très succincte car peu de données sont disponibles sur ce sujet. C'est sur ce maintien de la performance (notamment en extérieur) que les acteurs doivent se concentrer afin d'obtenir des solutions performantes dans le temps.

Réalisé par :

Financé par :

RÉALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 10000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles:



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 26 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

Pour en savoir plus : www.franceboisforet.fr